L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 20 NOVEMBRE 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 nov.—Température—Temps plus chaud et partiel ement couvert, pluies locales. Vents d'est au sud, baromètre plus bas.

Température du 19 novembre 1883.
Thermomètre de C. Dufilho, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	53	12
Midi	65	18
3 P M	67	19
6 P M	67	19

Lundi, 19 novembre 1883, 2 p.m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	66	Louisville, Ky	62
Augusta, Geo	72	Memphis, Tenn	68
Brenham, Tex	—	Mobile, Ala	71
Cairo, Ill	63	Montgomery, Ala	69
Chattanooga, Tenn	63	Nashville, Tenn	61
Chalmette, La	61	New Orleans, La	66
Davenport, Iowa	38	Omaha, Neb	48
Dubuque, Iowa	35	Pittsburgh, Pa	61
Galveston, Texas	71	Savannah, Geo	70
Indianola	72	Shreveport, La	67
Keokuk, Iowa	39	St-Louis, Mo	65
Key West, Fla	80	St-Paul, Minn	10
La Crosse, Wis	54	Vicksburg, Miss	74
Leavenworth, Kas	64	Yankton, D. T	51

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4 00	Nashville, Tenn	7.10
Cairo, Ill	20.07	New Orleans	10.05
Chattanooga, Tenn	15 01	Omaha, Neb	4 01
Davenport, Iowa	1.11	Pittsburgh, Pa	3.03
Keokuk, Iowa	8.11	Shreveport, La	11.00
La Crosse, Wis	4.04	St-Louis, Mo	10.07
Leavenworth, Kas	5.07	St-Paul, Minn	gloo
Louisville, Ky	7.06	Vicksburg, Miss	30 11
Memphis, Tenn	15 08	Yankton	3 05

(Au-dessus des niveaux des hautes eaux de 1874 1882

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Raul Sampe à Mlle Hortense Veillon.
Henry Ross à Mlle Mary Washington.
Robert Robert on à Anto nette Joseph.
Paul Sayes à Mlle Henriette Forbes.
Samuel L Simon à Mlle Clara Lehman.
Thomas C King à Mlle Sarah L Smith.
Charles Berg à Mlle Mary Grimes.
John B Wills à Mlle Alice Fortier.
Henry Semmes à Mlle Wilhelmenia Banks rop.
Fred C John à Mlle Maggie Ruth.
Tobias Eberhardt à M le Louise Siegel.
Colin Veillion à Eva Peisson.
Charles W Pische à Mlle Mary M Cotter.

Naissances.

Mme W H Mantel, une fille, 12 nov.
Mme John J Mascomotti, une fille, 15 sept.
Mme Isaac Ary, un garçon, 20 mars.
Mme Jno D O Krage, une fille, 19 oct.
Mme Jos E Rivers, un garçon, 22 oct
Mme William C Faust, un garçon 7 nov.
Mme Guiseppe Siagno, une fille, 23 sept.
Mme V Vincent, un garçon, 2 nov.
Mme Frank L Ritter, une fille, 5 juil.
Mme W Stricker, une fille, 2 nov.
Mme F W O Gerdsby, un garçon, 9 oct.
Mme John O Dunne, une fille, 9 nov.
Mme John C Cotter, une garçon, 11 sept.

Décès.

Dame veuve Anne Forchan, 87 ans, 62 Elmire.
Nelie Riley, 4 ans, Baronne, près Thalia.
John Kannair, 68 ans, Gasquet et Marais.
George J Hesse, 38 mois, 153 Chemin du Bayou.
Harvey P Beura, 2 ans, 557 Howard.
James McGuire, 30 ans, Camp, entre Julie et St Joseph.
Christian Kehn, 52 ans, St. Charles et Adams.
Jean B Tujague, 50 ans, Upper Line de Jeanneton.
R W Harris, 28 ans, Bullock county Ala.
Dme veuve Jeannette Fortier, 70 ans, 48 Clairborne, entre Mandeville et Kepper.
Dorsey Hill, 60 ans, Seconde et St Patrick.
David Stuart, 35 ans, 505 N Miro.
Aselle Maxwell, 2 ans, 276 White.
Geo C Frank, 10 mois, 241 Maïponême.
Silas Ryan, 23 mois 143 Tchoupitoulas.
Edward E Ziegler, 6 ans, 35 1/4 Cypress.
George Gallinkausen, 1 mois, Liberté, près Erato.
Philip Ware, 2 mois, 225 Poydras.
Rudolph W Pizzner, 3 ans, 29 Philip.
Klen Toupet, 2 ours, Grande Route St Jean et Sauvage.
Silas Dorsy, 66 ans, Sixième, entre St David et St Patrick.
Celeste Smith, 90 ans, 116 Champs Elysées.
Maria Powell, 60 ans, Louisa et Craps.
Joséphine Kohn, 3 mois, N Peter.

Décès de la semaine.— Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nile-Orléans, 163 personnes, dont 22 de la phthisie pulmonaire, 9 du tabes mesenterica, 5 de la petite vérole, 6 des fièvres des marais, 10 d'affections du cœur, 4 de la bronchite aiguë, 4 de la bronchite chronique, 6 de la pneumonie, 7 de la dysenterie, 10 de la diarrhée, 6 de l'entérite, 4 (petite enfants) de convulsions, 4 de la fièvre congestive, 1 de la fièvre scarlatine, 6 (vieillards) et 3 (petite enfants) de la débilité.

Ages.—Au-dessous d'un an, 32; de 1 à 2 ans, 11; de 2 à 5 ans, 13; de 5 à 10 ans, 3; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 1; de 20 à 25 ans, 9; de 25 à 30 ans, 11; de 30 à 40 ans, 16; de 50 à 60 ans, 19; de 60 à 70 ans, 15; de 70 à 80 ans, 10; de 80 à 90 ans, 5; de 90 à à 100 ans, 1; 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalité—Autrichiens, 1; natifs de l'Amérique Anglaise, 2; Français, 9; Allemands, 11; Irlandais, 16; Italiens, 3; Louisianais, 1; Norvégiens ou Suédois, 1; Américains (autres que Louisianais), 25.

Il est mort 95 personnes du sexe masculin et 68 du sexe féminin.

Il y a eu 23 décès à l'Hôpital de charité, 2 à l'hôpital des personnes atteintes de la petite vérole, 1 au Louisiana Retreat, 2 à l'infirmerie de l'asile St-Vincent de la petite enfants, 1 à la prison de paroisse.

Les coroners ont délivré 20 certificats de décès.

Il y a eu 9 morts-nés.

Proportion des décès [sur la base de 1,000 par an] dans la semaine, 37 19; blanc, 35,59; couleur, 44,23.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

R S Cattrell, Vicksburg; W L Johnson, St Louis; J M Bassett, San Francisco; J C Carter, J D Dickson, E Mehler, N Y; L Thornton, California; C Gibbs, Houston; John Sullivan, San Antonio; Henry Jackson, Atlanta; Henry Tonker, Montréal; H D Smith, Ste Marie; C H Watkins, Chicago; J L Cadwall, Kentucky.

CITY HOTEL.

B Fearsterling, Louisiane; L Farsythir, bas du fleuve; K H Madigan, F W Laird, Wm D Green, Jack Camp, H Barnum, Sam Sanders, Cole Cross; J J Shapper, Terrebonne; A J Allen et f nme, St Louis; R Haines, Rising Sun, Ind; J J Shannon, Mississippi; J S McCaskill, Brandon, Miss; M Paul, Landon Landon, Petersburg, Va; A Myers, Philadelphie, Pa; W M Lampton, Geo H Collins, Tyler Town, Miss; S H Stockhouse, W K Smith, Mlle Kate Smith, Mlle Anna Smith, Mississippi; H J Norwood, Louisiane; J J Stearns, New York; Geo B Land, Pensacola; Geo R Fletcher, Mississippi; J C Henderson; R Boyd, Angleterre; D L Carroll, Chicago; J L Davis; J W Kohler, Pensacola, Fla; R E Sims, Dr A R Shelton, Louisiane; E D Frost et femme, Mississippi; J R Stubbs, Kentucky, Ill; R B Holcomb; E Vargues, James Lo, Texas; D D Grant, Mexico; F M Bristol, Chicago, Neville Reid, Angleterre; Geo C Crane, New York; B L Cromwell, West-Point, Miss; W O Pratt, Mexique; J W Sill, J C R R.

Cour criminelle de District— A la section B, (juge Luzenberg)—Lawrence E. Poynter, C. J. Thomas, James McCannon, Wm. H. Hunt et Gustave Lacour, accusés d'avoir, le 29 mai dernier, volé trente-deux balles de coton, se sont déclarés innocents.

La demande de nouvelle audition de cause au nom de James Wedlock, convaincu de complicité dans un vol, a été repoussée.

Le ministère public a refusé de poursuivre Thomas Casey, prévenu de décharge d'armes sur Emma Wallace.

Cour du recorder Ford.— Richard Woods, accusé d'attaque à main armée, a donné un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Simon Thomas, prévenu de vol, a été envoyé à la maison de correction.

Michael Fallon, convaincu d'ivresse, de bris de paix et de voies de fait; Jeremiah Johnson, de bataille et de tapage ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Nellie O'Neil, accusée de vol, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Molly Crosby a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police pour tapage.

Cour du recorder Davey.— James Downs, accusé d'avoir cruellement battu sa mère, a été écroué en attendant l'instruction. Il n'a pas pu donner un cautionnement de $500.

James Mallen, prévenu du même délit, a été condamné à $30 d'amende ou trente jours de geôle de police.

L'affaire du trésorier Walshe devant la Cour Suprême.—La Cour Suprême, par l'organe de l'honorable juge Pochè, a rendu hier un arrêt confirmant la position déjà prise par ce dernier. On sait que le juge Pochè avait, par voie de mandamus, ordonné au juge Lazarus, de la Cour Civile de District, d'accorder l'appel que les avocats du Conseil de Ville sollicitaient, le dit juge Lazarus ayant décidé que la mise en accusation du trésorier Walshe était inconstitutionnelle. La Cour Suprême a également accordé un writ de prohibition interdisant aux juges de la Cour Civile du District d'intervenir dans le différend du Conseil de Ville et du trésorier Walshe au sujet de la mise en accusation de ce fonctionnaire.

Voilà donc M. Walshe débouté pour le moment. La Cour Suprême établit que les tribunaux ne peuvent pas, au moyen d'un writ d'injonction, empêcher une corporation municipale d'exercer ses fonctions telles que les indique la loi. Or, la charte de la Nouvelle-Orléans déclare que les fonctionnaires municipaux peuvent être mis en accusation—*impeached*—par le conseil de ville.

Le fondé de la question ne nous paraît pas encore entamé. Il s'agit maintenant de savoir si la charte municipale ne viole pas la Constitution de l'Etat.

Cour suprême de la Louisiane—La Cour suprême a rendu, hier, les arrêts suivants:

—Par l'honorable Bermudez, juge en chef—

L'Etat ex rel. Mme Lewis vs le juge de la cour de cité. La demande d'un writ de "prohibition" est repoussée.

Fannie A. Dowling vs Lehman Abraham. Décret renversé et jugement en faveur du défendeur.

Wm. Bogel vs Hy. A. Peale. La motion de discontinuer l'appel prévaut.

L'Etat vs. Edward on Wilmotte Rector. Décret maintenu. Rector a été condamné à mort pour meurtre.

L'Etat ex-rel. Allen & Syme vs le juge du vingt-deuxième district judiciaire. La demande d'un " writ de prohibition" est repoussée.

—Par l'honorable Poché—

L'Etat ex rel. Alfred Montagne vs. Louis Coquillon, juge de paix de la paroisse St. Tammany. La demande d'un writ de certiorari" contre le magistrat est accordée, et le décret de la cour inférieure est renversé.

L'Etat vs. Wm. Tolliver. Décret maintenu. Tolliver a été condamné au pénitencier à perpétuité, pour meurtre. Le jury avait écarté la peine de mort.

—Par l'honorable Todd.—

E. W. Traegel vs le juge de la Deuxième Cour de Cité. La demande d'un "writ" de "certiorari" et d'un writ de "prohibition" est repoussée.

L'Etat vs Linda Turner et Major Bright. Décret maintenu. C'est une condamnation à un an de travaux forcés, pour vol.

—Par l'honorable Fenner.—

R. J. Holder et al. vs le juge de la Deuxième Cour de Cité. La demande d'un writ de "certiorari" et de "prohibition" est repoussée.

L'Etat vs. Jerry Alexander. Décret maintenu.

Ernst et Cie vs Amélia Kirsch et John Teichgraber. Décret maintenu.

E. T. Montgomery, Mme C. Gullifer, subrogée vs. G. H. Koester. Décret maintenu.

Wm. Garig et al vs Bush & Levert et al. Décret amendé.

—Par l'honorable Manning.—

A. Armana vs Sun Mutual Insurance Company. Le décret de la cour inférieure est renversé et jugement est rendu en faveur du demandeur pour $946 93 avec intérêt de 5 o/o par an, à partir du 15 juin 1881.

Area et Lyons vs R. Millikan. Décret maintenu.

Jacques Bataille vs Alexis Ribet. Le décret de la cour inférieure est renversé et jugement est rendu en faveur du défendeur. La demande de M. Bataille est repoussée.

L'Etat ex-rel. C. Cremonini vs le maire de Bâton Rouge. La demande d'un writ de mandamus est accordée.

Le tribunal a refusé d'accorder une nouvelle audition de cause dans le procès T. W. Tilton vs New Orleans City Railroad Company.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme Joseph Auguste à Pierre Aguilard, un terrain et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues Bourgogne, Champs-Elysées, Dauphine et Français, ayant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur....$1,400

Mme veuve Jean Marie Aquart, épouse s'parée de Augustin Osiris Girard, un terrain et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues Philippa, Cirque, Gravier et Hevia, ayant 30 pieds de face à la rue Philippa sur 90 pieds de profondeur.....$1600

Andrew Morton à Mme Patrick Kearney, un terrain et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues Howard, Troisième, Liberté et Seconde, ayant 25 pieds de face à la rue Howard sur 125 pieds de profondeur.....$150

Mme veuve Christian Schnadel à John Wittie, deux terrains et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues Septième, Huitième, Chippewa et Jersey, ayant 30 pieds de face à la rue Septième sur 94 pieds de profondeur.....$1600

Tom Harry à Mme veuve Anatole d'Hémécourt, un terrain et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital, ayant 42 pieds de face à la rue Hôpital sur 63 pieds 11 pouces de profondeur.....$2000

Emile Angand à Eugène G. Dorel, un terrain et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues St Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine, ayant 33 pieds de face à la rue St Louis sur 122 pieds de profondeur.....$5,000

Ventes par les percepteurs Bouny et Houston—

Par M. Bouny:

Ce percepteur, par l'intermédiaire de son député, M. Alphonse Rabouin Jr., a fait hier les ventes de la neuvième série qu'il continuera demain. Voici celles qui ont été adjugées à des particuliers:

L'Etat vers la succession Isaac Depass à Mme Baptiste Payseé, sept terrains et améliorations dans l'Ilot compris entre les rues Tricou, Royale, Deléry et Chartres.....$26

L'Etat vs. la succession de St. Romes à Wm. Ardill, un portion de terre et améliorations comprise entre les rues Prosper Elmire, Désiré et Clairbourne.....$16 12

L'Etat vs. J. Fumel De Sevanon à Mlle Mina Fumel un terrain et améliorations compris entre les rues Louisa, Piété, Dauphine et Royale.....$18 47

L'Etat vs Pierre De Chassé à Michel Din, sept terrains et améliorations compris entre les rues Tricou, Remparts, Hancock et Bourgogne.....$14 56

L'Etat vs Mme M. Dietrich à L. C. Cantlive un terrain et améliorations dans l'Ilot compris entre les rues Decatur Espagne, Royale et Chartres.....$26 32

L'Etat vs Henry Doll à Chas A. Anderson un terrain et améliorations dans l'Ilot compris entre les rues Urquhart, Port, St Ferdinand et Villeré.....$14 16

Par M. Houston:

M. Jno Desposito a continué et terminé hier la vente des propriétés de la dix-huitième série. A part celles qui suivent, toutes ont été adjugées à l'Etat:

L'Etat vs. R. C. Huston à S. Ward Gurley Jr, un terrain et améliorations compris entre les rues Jackson, Rousseau, Philippe et St. Thomas.....$87 87

L'Etat vs. George Hellmann à John Steub, un ilet carré de terre et améliorations compris entre les rues Tonti, Rocheblave, Première, Seconde et Melpomène.....$59 64

Paragraphes—Rapport du Trésorier de la Nouvelle-Orléans, pour la semaine expirée le 17 novembre 1883,:

Reliquat, le 10 novembre	$407,069 89
Reçu, dans la semaine	20,523 63
Total	$427,593 52
Débours	23,242 95
Reliquat, le 17 novembre	$404,350 57

Taxes perçues dans la semaine, de 1876 à 1883:

1883	337,838 97
1882	57,362 00
1881	5,365 63
1880	2,796 70
1879	15 43
1878	150 14
1877	13 21
1876	34 08
Divers	774 41
Total	$407,069 89

—Dans le procès Lawrence Conroy vs. B. T. Walshe, trésorier de la Nouvelle-Orléans, l'honorable Eighter, juge de la cour civile de district, a rendu, hier matin, un décret qui force le trésorier de payer le mandat [$1,697] du demandeur, mandat connu sous le nom de "Small pox hospital warrant."

—Des individus ont, hier matin, à une heure et quart, brisé la boîte No 613, coin Dauphine et Indépendance, et donné une fausse alarme d'incendie. M. Louis St Martin, qui demeure à cette endroit, a déclaré avoir entendu briser la boîte, puis, au bout d'un quart d'heure, sonner l'alarme. Il a vu trois ou quatre hommes, qui se sont enfuis après avoir fait tourner la clé. Ils étaient ivres.

—Un mulet attelé à une charrette a couperr d'une locomotive, dans la rue du Canal, près l'Avenue Carrollton; le véhicule a été renversé et le brancard brisé. John Keenan, "driver", et quatre autres personnes ont été précipitées sur le chemin cocquillé; heureusement, aucune d'elles n'a été blessée.

—Un feu occasionné par un tuyau défectueux s'est déclaré chez M. A. S. Leary, No. 206 de la rue Constance. On s'est promptement rendu maître des flammes. Les réparations entiennent une vingtaine de piastres.

—L'officier de police Ruis a rencontré un homme au marché Trémé, vers neuf heures et demie du soir; l'inconnu en le voyant, a jeté un sac et s'est mis à courir; l'agent l'a poursuivi, mais n'a pu l'atteindre. Le sac renfermait des choux et des pommes de terre.

—Une rixe a eu lieu, dans la rue Adams, près Commerce, Carrollton, entre Dennis Percy, c., Henri Lambe, c., et Bernard Joseph, c.; ces derniers ont causé plusieurs coups d'une hache de bois à Percy, sur la tête. Les blessures, quoique douloureuse n'ont pas de gravité.

—Plusieurs enfants tiraient des pétards en face de la résidence de M. Rice, No 159 de la rue Gasquet; un d'eux, Johnnie Rice, a été grièvement brûlé à la figure et à l'œil droit. Il a reçu les soins du Dr Jamison, à l'hôpital.

—Des pétards ont mis le feu aux dépendances de la maison No 61 de la rue Mandeville. Les flammes ont été éteintes par le "Babcock" de la rue Poète.

—Sheen, employé à la gare du chemin de fer Morgan, à Algier, en relianl des "cars", a eu la main droite écrasée. On l'a transporté à l'hôpital.

—Peter Anerich, âgé de cinquante ans, est mort, subitement, au No 233 de la rue Décatur.

—John Mandeville, prévenu d'avoir donné un paiement une pièce fausse de cinquante sous, a été écroué à la station du Port.

—J. W. Johnson, c, a informé la police qu'il a été attaqué, dans la rue St Denis, près Première, par quatre hommes blancs, qui l'ont cruellement battu. Ils se sont servis de "brass knuckles" (gantelets de cuivre) et l'ont frappé à la figure et à la tête. Au moment où les malfaiteurs s'éloignaient, Johnson leur a tiré un coup de revolver, mais il ignore s'il a atteint l'un d'eux.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion au marché Carrollton.

—Voici le total des taxes de 1883, perçues le semaine dernière, et le fonds auxquelles elles alimentent:

Nov.	Bons à prime.	Rachat. &c.	Jugements.	Ville.
12	$803 69	$577 06	$226 65	$1697 40
13-14	831 07	596 71	234 37	1663 15
15-16	1345 67	966 19	379 47	2691 35
16	1301 60	934 11	366 89	2605 60
	$4281 43	$3074 07	$1207 49	$8657 90

Total taxes	$17,125 80
Intérêt	397 70
Grand total	$17,523 50

—A la cour civile de district la succession de Peter Schmidt, jr., et celle de Goetz Rosenberg, sont ouvertes.

—Mme Burke a été mordue, hier matin, à onze heures et demie, par un chien au coin des rues Julie et Baronne.

—Des enfants qui jouaient avec des pétards ont mis le feu, hier, à deux heures et demie de l'après-midi, au toit de la fonderie Shakespeare, No 1228 de la rue Grifrod. Les flammes ont été éteintes par les employés. Les dégâts sont insignifiants.

D'autres enfants, ont mis le feu de la même manière au toit de la maison de M. J. P. Gauthreaux, dans la rue Chesnut, entre Peoniston et général Taylor. Les réparations coûteront cinq piastres.

—Isidore Diet, accusé d'avoir le 17 du courant, vendu à M. J. L. Schonberger, au No 44 de la rue St-Charles, trois vingtièmes du billet No 22,063 de la loterie Royale de la Havane, a été arrêté à quatre heures moins un quart, à l'encoignure des rues St-Charles et Commune.

—Hier soir, à onze heures et quart, James Reed, blanc, a reçu un coup de couteau à Tabdomen, par un homme de couleur nommé Charles Rousseau, entre Sorapuru et Première. M. Reed a déclaré avoir été blessé accidentellement. Adams s'est enfui.

Célébration du Quinzième Anniversaire de la fondation de la Société Française de Jefferson.—Voici encore une charmante fête qui prouve que, si la Colonie Française de la Nouvelle-Orléans fait peu parler d'elle, se livre à peu de démonstrations et s'immisce, le moins possible, dans les affaires publiques et politiques de l'Etat, de la Ville, elle n'en est chez elle une excellente harmonie, une parfaite entente; les différentes sociétés créées dans son sein, prospèrent, rendent de nombreux services et, de temps en temps, donnent de joyeuses fêtes où la charité a toujours sa part.

Dans notre dernier numéro, il s'agissait d'un joli et joyeux bal de la société Alsacienne-Lorraine; aujourd'hui, nous avons à parler du banquet annuel de la société de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson, qui célébrait le quinzième anniversaire de sa fondation.

A 2 heures et demie de l'après-midi, tous les membres de la Société, ayant régulièrement répondu à l'appel qui leur avait été fait, étaient à leur poste. Avant le départ, le Président, M. O. M. Redon a fait, en son nom personnel, présent à tous les dignitaires des insignes, richement brodés, de leurs fonctions.

Après l'émot on produite par cette présentation inattendue, la société s'est formée en colonne, ayant en tête le grand marshal, M. B. Tujague, entouré de ses deux aides, MM. Félix Barringue et Jules Dutrey, s'est rendue à l'Eglise Notre-Dame de Bon Secours, où allait se passer une intéressante cérémonie.

Il s'agissait de faire bénir une nouvelle bannière présentée à la société par M. Léon Lamothe Jr., au nom de Mlle J. M. Rey, la marraine: gentille enfant que, plus tard, nous avons vue, comme une grande personne, tenir gravement sa place au banquet, entre son père et le président.

Après la cérémonie, le cortège s'est remis en marche, au son d'une nombreuse bande de musique, pour se rendre à l'Etoile Polaire où l'attendait un splendide banquet.

Elle a suivi les rues Magasins, Julie, St-Charles; après être entrée dans la Rotonde de l'hôtel qui porte le nom de cette rue, on des rafraichissements lui ont été offerts par le propriétaire de l'établissement, elle a pris les rues Canal, Chartres, Ste-Anne Decatur et St. M. L. Bégué, trésorier de la société, lui a offert un punch. Puis elle s'est dirigée vers l'Etoile Polaire, où elle est arrivée vers 5 heures de l'après-midi.

Tout toujours avec plaisir que nous voyons figurer, à la tête d'un menu, le nom de M. Bernard Cazères. Il unit les deux talents du maître queu et du chef; il sait composer un repas; c'est un fin cuisinier; il sait s'entourer d'aides qui connaissent leur métier, et, avec lui, le service est parfait irréprochable. Le menu qu'avant cet une preuve entre mille de ce que nous avançons.

Hors-d'œuvre—Céléry, radis, cornichons, olives
Soupe—Dinde, vermicelle
Poisson—Mayonnaise.
Entrées—Volailles, volailles froid à la financière.
Rôti—Dinde, rosé.
Jambon glacé, saucisses de Lyon.
Salades—Laitue et pommes de terre.
Desert—Fromage de Gruyère, fruits et gateaux assortis.
Vins et Liqueurs—Bordeaux, café, cognac.

Pendant le repas, nous avons pu examiné, discuter, admirer, la nouvelle bannière, dont les dessins sont forts élégants et les ornements fort riches. C'est une des plus belles que nous ayons vues à la Nouvelle-Orléans.

Véritable fête de famille que ce banquet où un pays fraternelle cordialité et la gaîté la plus franche n'ont cessé de régner.

Après le café, le président Redon a donné la parole aux présidents des différentes sociétés de la Nile-Orléans.

Des toasts ont été portés, par M. Tujague au nom de l'Union Française; au nom de la société de Félicen, par le Dr Doumeing; au nom de la société de St-Maurice, par M. S. Roy; au nom des France Tireurs, par M. Dumestre; au nom de la Démocratie Française, par M. Genti; au nom de la société Française, par M. Maillet; au nom de la société des Bouchers, par M. Esteben; au nom du club de la Démocratie, par M. Bouvier; au nom de l'Orphéon, par M. Chauvière. Des toasts ont été portés également au nom de la société Lusitane, de la société Espagnole, du City Item.

On a beaucoup applaudi les discours de MM. Genti, Muguier, de la Démocratie Française, et surtout, le vénérable M. J. M. Rey, vieillard de 83 ans, aimé et respecté de tous, un des fondateurs, et le premier Président de la Société.

Voici les noms des officiers:

Président, O. M. Redon.
Vice-Président, P. Dufrechou.
Trésorier, J. M. Begue.
Secrétaire, J. H. Negreiona.
—Direction—Comité de Finance.—
J. P. Rouede, J. M. Deshautreaux, Michel Dutrey.
—Comité de Secours—
J. Maillet, Julien Dutrey,
Jean Dutrey, H. Montveuin,
Jean Dennerys, François Carrane.
Maître des cérémonies, Basile Débat,
Grand Marshal, B. Tujague,
1er Assistant, Félix Barringue,
2e Assistant, Jules Dutrey,
Collecteur, Bernard Cazères.

Blessés.—Hier soir, à cinq heures, M. Lafin Fleming maniait un revolver au coin des rues Orange et Tchoupitoulas; l'arme est partie entre ses mains et la balle a blessé McOliver Pistfall à la bouche. Le blessure qui est grave a été pansée par le Dr Jones. Fleming a été arrêté.

Chemin de fer du Nord-Est.—Le premier train du chemin de fer du Nord-Est pour Cincinnati est parti de la gare (vieille presse à coton de la Levée, 2e district) dimanche matin. Il y avait sur les lieux une grande foule venue là pour assister à l'inauguration du nouveau railway. Cette voie, qui a été terminée si rapidement, nous rapproche de plusieurs heures de New York: c'est maintenant la route la plus courte de la Nile Orléans aux villes de l'Ouest, du Nord et de l'Est.

Le matériel roulant du *North Eastern*, complètement neuf et sortant des premiers ateliers des Etats-Unis, se fait remarquer à la fois par sa solidité et son élégance. Il n'existe encore qu'une gare provisoire, mais le terrain sera bientôt déblayé, les anciennes constructions disparaîtront, et un centre d'activité commercial sera créé au cœur même du troisième district.

Incendie.—Un incendie dont on ignore la cause a éclaté, hier soir, à cinq heures et demie, parmi des bonneaux vides, au troisième étage de la maison de briques Nos 24, 26, 28 et 30 de la rue du Canal, appartenant à MM. A. Adler et Cie., épiciers en gros.

Le stock au premier, deuxième et troisième étages a été considérablement endommagé par l'eau. Il est assuré pour $55,000, dont $20,000 au New Orleans Insurance Company, $20,000 au Merchants Insurance Company, $10,000 au Berth Relief Insurance Company et $5000 au Sun Insurance Company. Le bâtisse a été endommagée; elle est assurée pour $19,000.

L'alarme a été donnée de la boîte No 72 à l'encoignure des rues Canal et Livée.

Fausse alarme.—Hier soir, à huit heures et demie, une fausse alarme d'incendie a été donnée de la boîte No 23, à l'encoignure des rues Dryades et St-André. MM. Wm. Glennon et Wm. Troye qui étaient sur l'échelle American No 2, ont été précipités de leurs bagues sur le pavé au coin des rues Carondelet et Clio.

M. Glennon a eu la jambe gauche cassée au-dessus du genou. Après avoir reçu les soins du Dr. Carson on l'a transporté à l'hôpital.

M. Troye n'a eu que de légères contusions; on l'a amené chez lui, No 497 de la rue Commune où il a reçu les soins d'un médecin.

Mauvaise fausse alarme.—Des malfaiteurs ont donné, hier soir, à dix heures moins un quart, une fausse alarme d'incendie de la boîte No. 35, au coin des rues Market et Chippewa.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Démission de M. Challemel-Lacour.

Paris, 19 nov—M. Challemel-Lacour a résigné le portefeuille des Affaires Etrangères pour cause de mauvaise santé. Le premier ministre Ferry a été nommé Ministre des Affaires Etrangères et M. Fallière, Ministre de l'Instruction Publique succède à M. Ferry.

Troupes pour le Tonkin.

Paris, 18—Une brigade de chasseurs d'Afrique sera mise à la disposition de l'amiral Courbet au Tonkin.

La campagne au Tonkin.

Paris, 19 nov.—Les rapports qui annoncaient que le gouvernement français avait présenté un ultimatum à la Chine sont semi-officiellement niés.

Le comité de la Chambre des Députés chargé de faire un rapport sur le bill relatif aux crédits pour le Tonkin, a examiné le premier ministre Ferry et le ministre de la marine, qui ont expliqué la situation militaire au Tonkin, et ont affirmé que les opérations offensives par les forces françaises étaient immédiates, sinon déjà commencées.

TONKIN.

Paris, 19 nov.— Les négociations relativement à la question du Tonkin ont été reprises. La Chambre des Députés discutera le budget.

Le Journal Le Temps et les feuilles allemandes.

Troupes pour le Tonkin.

Paris, 19—Le Temps, faisant allusion aux articles publiés dans les journaux allemands sur la France et au sujet de la visite du prince de la couronne d'Allemagne en Espagne, soutient que la presse allemande de mauvaise foi. La même feuille dit que celle-ci veut faire croire que la France cherche à provoquer une insulte à l'Allemagne.

Le *Temps* ajoute qu'il défie les journaux allemands de citer aucun acte des journaux influents français, qui puisse justifier leurs dénonciations Neuf cents soldats et 300 marins sont partis pour le Tonkin.

La situation des affaires au Tonkin, au point de vue du marquis Tseng

Paris, 19—Dans une entrevue le marquis Tseng a déclaré que pendant les quelques derniers jours la situation entre la France et la Chine était devenue très critique, à cause des procédés du gouvernement français, des votes récidives de la Chambre des Députés et de la juxtaposition des troupes françaises et chinoises.

Beaucoup de réguliers chinois bien armés ont traversé la frontière et campent à Bac-Ninh, où ils surveillent de près les mouvements des Français.

Malgré la présence de la flotte française, trois corps d'armée de 10,000 hommes chacun, équipés à l'européenne, peuvent dans un court délai marcher par trois routes différentes contre les Français.

Parmi les troupes chinoises figurent plusieurs ingénieurs français et américains. Les français peuvent lancer quelques bombes dans la ville de Canton, mais l'abord de la ville en sera difficile pour leur flotte, car l'eau est peu profonde en cet endroit.

Si la France a en vue une démonstration hostile, elle doit d'abord en donner avis aux navires marchands de toutes les nationalités qui se trouvent dans le port.

Si les mandarins à Canton sont énergiques, les indigènes se battront bien et les Français trouveront qu'ils sont en présence d'un ennemi digne d'eux. La Chine reçoit des encouragements et des offres de secours matérielle de tous les côtés.

Le marquis a dit qu'il n'avait reçu aucune communication du gouvernement français depuis sa dernière arrivée à Paris et qu'il doit retourner à Folkestone presque immédiatement. En terminant il a ajouté que la Chine désirait ardemment la paix, et déplorait le fait d'une situation qui s'aggrave de plus en plus journellement.

Elle reconnaîtra, cependant, à regret les faits accomplis, et abandonnera à la France les villes et les forts pris au sud du Fleuve Rouge.

La Chine est résolue, néanmoins, à maintenir Bac-Ninh contre tout agresseur avec la plus grande énergie. Le passage du Fleuve Rouge serait certainement considéré comme une déclaration de guerre.

La Chine est parfaitement au courant des préparatifs que fait l'amiral Courbet pour une campagne contre les Chinois. Celui-ci a envoyé à plusieurs reprises des télégrammes demandant des bateaux d'une faible tirant d'eau.

Le marquis a dit que se repose entièrement sur la France pour éviter la guerre. Celle-ci doit s'arrêter sans délai; demain peut-être serait trop tard.

Paris, 19 nov.— Lundi, pendant la séance secrète du comité chargé de statuer sur le crédit Tonkinois, l'amiral Peyron a maintenu que la question militaire devait avoir la priorité sur la question diplomatique.

M. Ferry présentera mardi le côté diplomatique de la question. On pense que le débat public sur la question du Tonkin commencera mardi prochain.

Au cas d'une guerre avec la Chine, il a été décidé qu'on emploierait les steamers de la compagnie générale transatlantique et les messageries maritimes comme trans ports.

Troubles agraires dans la Russie méridionale.

St. Pétersbourg, 18—Un numéro spécial du journal "la Volonté du Peuple," feuille nihiliste, rapporte que les troubles agraires dans la Russie méridionale augmentent, à cause de l'état déplorable où se trouve la population rurale, et que dans les conflits entre les paysans et les propriétaires, des appels à l'intervention militaire ont eu lieu fréquemment.

Mort de Sheik Obeidullah.

Londres, 19—Sheik Obeidullah, chef Kourde, est mort du choléra, à la Mecque.

Mort d'un ex-grand vizir.

Constantinople, 18 nov—Safvet Pacha, ex-grand vizir, vient de mourir.

Les chefs de la dernière révolte.

Belgrade, 18—M. Théodore Vitck, éditeur un journal Samonprova, organe radical, qui avait été arrêté pour participation à la rébellion, est mort aujourd'hui à la forteresse. Il avait refusé de prendre tout aliment depuis le premier jour de son incarcération.

Les autres membres du comité radical sont toujours en prison, mais ils seront prochainement.

La cour martiale a condamné à mort Pepe Miloje, un maître d'école nommé Proliritch, ainsi que plusieurs paysans chefs de la révolte dans le district de Boljevats.

Préparatifs pour la réception du prince de la couronne d'Allemagne.

Madrid, 18—On se livre à de grands préparatifs à Valence pour faire un accueil cordial au prince de la couronne d'Allemagne. Des mesures de précautions ont été prises afin d'empêcher des actes séditieux.

Présent du Prince de la Couronne d'Allemagne au roi Alphonse.

Berlin, 18—Le prince de la Couronne Frédéric Guillaume, porte comme présent au Roi Alphonse une statue en bronze du grand Electeur.